



# Budget Rectificatif 2019

## Bureau 14/10/2019

Année 2019

Décision Modificative N°1

### Section de Fonctionnement

Dépenses en plus		375 257,00 €
0100	Locations mobilières (peut être subordonné comme le compte 21)	10 000,00 €
0105	Entretien et réparations sur biens immobiliers (à subordonner comme le compte 21)	2 000,00 €
010002	Entretien et réparations Matériel de transport	0 000,00 €
0201	Personnel intérimaire	30 000,00 €
0214	Personnel mis à disposition ou prêt à l'établissement	10 000,00 €
0201	Actifs et inscriptions	14 000,00 €
0200	Formation continue du personnel de l'établissement	71 250,00 €
0203	Participation des employés à la formation professionnelle continue	21 000,00 €
0412	Compte payés du personnel	01 000,00 €
0402	Autres charges diverses intervention	00 007,00 €
0503	Charges de gestion provenant de l'attribution de titres de recettes des services extérieurs	20 000,00 €
Recettes en moins		80 000,00 €
7000	Autres produits d'activités annexes	75 000,00 €
7400	Autres	5 000,00 €
<b>TOTAL Dépenses supplémentaires - Section Fonctionnement</b>		<b>455 257,00 €</b>
<i>Diminution déséquilibre Budgétaire</i>		- €

Recettes en plus		167 000,00 €
700	Prestations de services	20 000,00 €
7400	Région	5 000,00 €
7000	Autres produits divers	75 000,00 €
7010	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement	67 000,00 €
.	.	.
Dépenses en moins		288 257,00 €
0102	Locations immobilières (peut être subordonné comme le compte 21)	2 000,00 €
010000	Entretien et réparations Matériel divers	3 000,00 €
017	Etudes et recherches	32 000,00 €
0101	Documentation générale	3 000,00 €
0214	Personnel mis à disposition ou prêt à l'établissement	30 000,00 €
02001	Personnel	10 000,00 €
0200	Autres prestations extérieures diverses	100 707,00 €
0201	Taxes sur les salaires	2 000,00 €
0270	Taxes diverses	2 000,00 €
0411	Traitements, salaires et appointements	33 000,00 €
0401	Cotisations d'assurance sociale	33 000,00 €
0405	MBA Retraite	1 000,00 €
0406	Retraite AGIRCA	600,00 €
0510	Déficits aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	24 000,00 €
<b>TOTAL Recettes supplémentaires - Section Fonctionnement</b>		<b>466 257,00 €</b>
<i>Augmentation déséquilibre Budgétaire</i>		- €

**Evolution du Résultat Prévisionnel résultant de la BR1 2019** - €

**Conclusion:**

Le Budget Initial 2019 voté par l'Assemblée réunie en Session le 21 novembre 2018 était en déséquilibre de -159 413€. Le résultat prévisionnel est maintenu à ce niveau dans ce BR 2019.

### Section d'investissement

Dépenses en plus	- €
Recette en moins	- €
<b>TOTAL Dépenses supplémentaires - Section Investissement</b>	<b>- €</b>

Recettes en plus	- €
Dépenses en moins	- €
<b>TOTAL Recettes supplémentaires - Section Investissement</b>	<b>- €</b>

**Evolution du Fonds de Roulement résultant de la BR1 2019** - € **91 000,00 €**

**Conclusion:**

La diminution prévisionnelle du fond de roulement résultant du Budget Initial 2019 voté par l'Assemblée réunie en Session le 21 novembre 2018 était de -236 679 € (en diminution de la réserve disponible). Elle passe à -327 679€ dans ce BR 2019 du fait de la modification de méthode de constatation des charges de Compte Epargne Temps des agents de la CA39 qui ne s'imputent plus en provisions et reprises de provisions (24 000€+67 000€).

Bureau du 14 octobre 2019

Le Président de la Chambre d'Agriculture du Jura

François LAVRUT

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel et état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	2 881 720	Subventions de l'Etat	298 534,75
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée	2 728 184
Fonctionnement autre que les charges de personnel	2 785 470	Autres subventions	800 708
Intervention (le cas échéant)	142 597	Autres produits	1 824 847
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>5 809 787</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>5 650 374</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	159 413
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1)+(3) = (2)+(4)</b>	<b>5 809 787</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1)+(3) = (2)+(4)</b>	<b>5 809 787</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 159 413,25
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	125 000,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 5 000,00
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-
- quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	-
<b>= capacité d'autofinancement (CAF) ou Insuffisance d'autofinancement (IAF)</b>	<b>- 39 413,25</b>

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	39 413,25	Capacité d'autofinancement	-
Investissements	148 240,00	Financement de l'actif par l'Etat	
Remboursement des dettes financières	49 026,00	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>236 679,25</b>	Autres ressources	-
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Augmentation des dettes financières	-
		<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>-</b>
		Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	236 679,25

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 236 679
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE) *	- 288 679
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	60 000
Niveau du FONDS DE ROULEMENT *	1 593 003
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT *	- 168 987
Niveau de la TRESORERIE *	1 760 000

\*basé sur une estimation des éléments 2018

## BUDGET Rectificatif 2019

Les hypothèses structurantes du BI 2019 validé durant la Session du 21 novembre 2018 restent maintenues pour ce Budget Rectificatif 2019. L'une des principales raisons de la réalisation de ce BR 2019 est liée à des modifications dans les méthodes d'imputations comptables des jours de Compte Epargne Temps et du plan de formation FAFSEA des agents de la CA39 :

- Imputation de la charge de Compte Epargne Temps des agents CA39 :  
Pour des raisons d'homogénéisation de méthode entre les Chambres d'agricultures BFC, cette charge est désormais constatée en Charges à Payer dans la masse salariale (compte 6412) plutôt qu'en provisions de charges (compte 6815) et reprises de provisions (compte 7815) → impact résultat de 0€ et impact fonds de roulement de -91 000€.

<b>Dépenses en plus</b>	<b>91 000 €</b>	<b>Recettes en plus</b>	<b>67 000 €</b>
6412 Congés payés du personnel	91 000,00 €	785 Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement	67 000,00 €
<b>Recettes en moins</b>	<b>- €</b>	<b>Dépenses en moins</b>	<b>24 000 €</b>
		685 Dotations sur provisions pour risques et charges de fonctionnement	24 000,00 €
<b>TOTAL Dépenses supplémentaires - Secteur Fonctionnement</b>	<b>91 000 €</b>	<b>TOTAL Recettes supplémentaires - Secteur Fonctionnement</b>	<b>91 000 €</b>
<b>Diminution déséquilibre budgétaire</b>	<b>- €</b>	<b>Augmentation déséquilibre budgétaire</b>	<b>- €</b>

- Imputation comptable du plan de formation FAFSEA  
Pour des raisons d'homogénéisation de méthode entre les Chambres d'agricultures BFC, on constate la dépense en compte 6283 et la recette en compte 7588 plutôt que respectivement en compte 6288 et en compte 7088 → impact résultat et fonds de roulement de 0€

<b>Dépenses en plus</b>	<b>71 250 €</b>	<b>Recettes en plus</b>	<b>75 000 €</b>
6283 Formation continue du personnel de l'établissement	71 250,00 €	7588 Autres produits divers	75 000,00 €
<b>Recettes en moins</b>	<b>75 000 €</b>	<b>Dépenses en moins</b>	<b>71 250 €</b>
7088 Autres produits d'activités annexes	75 000,00 €	6288 Autres prestations extérieurs divers	71 250,00 €
<b>TOTAL Dépenses supplémentaires - Secteur Fonctionnement</b>	<b>146 250 €</b>	<b>TOTAL Recettes supplémentaires - Secteur Fonctionnement</b>	<b>146 250 €</b>
<b>Diminution déséquilibre budgétaire</b>	<b>- €</b>	<b>Augmentation déséquilibre budgétaire</b>	<b>- €</b>

L'autre modification importante concerne les subventions non obligatoires. Comme annoncé dans les hypothèses du BI 2019, les subventions non obligatoires versées à des organismes tiers avaient été supprimées afin de laisser à la nouvelle mandature la possibilité de valider les orientations à prendre. Pour rappel, pour des raisons de cohérence budgétaire, la somme exacte avait été transférée dans un compte de prestations extérieures (compte 6288). La nouvelle équipe ayant statué sur une série de subventions, ce BR 2019 fait de nouveau apparaître un montant de subventions dont la liste détaillée est jointe à cette note. Par ailleurs, des modifications ont également été effectuées sur les montants alloués en cotisations obligatoires principalement dues à la mise en place de la nouvelle cotisation versée à l'APCA et liée à la mise en place de la DNSI → l'hypothèse dans ce BR 2019 est que

cette cotisation DNSI vient en déduction de la cotisation du CPR Informatique versée à la CRA BFC. Ces modifications ne sont opérées que sur des tiers bénéficiaires mais n'impactent pas de comptes comptables ; le détail est également joint en annexe.

<b>Dépenses en plus</b>	<b>88 507 €</b>	<b>Recettes en plus</b>	<b>€</b>
6592 Autres charges diverses intervention	88 507,00 €		
<b>Recettes en moins</b>	<b>€</b>	<b>Dépenses en moins</b>	<b>88 507 €</b>
		6592 Autres prestations extérieurs diverses	88 507,00 €
<b>TOTAL Dépenses supplémentaires - Section Fonctionnement</b>	<b>88 507 €</b>	<b>TOTAL Recettes supplémentaires - Section Fonctionnement</b>	<b>88 507 €</b>
<b>Diminution déséquilibre Budgétaire</b>	<b>- €</b>	<b>Augmentation déséquilibre Budgétaire</b>	<b>- €</b>

Ensuite, il a également été décidé de mettre à jour les hypothèses concernant les ressources humaines travaillant à la CA39 en transférant des dépenses initialement prévues en masse salariale (compte 6311 / compte 6411 / compte 6451 / compte 64533 / compte 64538) dans les postes comptables de personnel Intérimaire (compte 6211) et de personnel mis à disposition (compte 6214).

<b>Dépenses en plus</b>	<b>49 500 €</b>	<b>Recettes en plus</b>	<b>€</b>
621 Personnel intérimaire	30 000,00 €		
624 Personnel mis à disposition ou prêté à l'établissement	19 500,00 €		
<b>Recettes en moins</b>	<b>€</b>	<b>Dépenses en moins</b>	<b>49 500 €</b>
		628 Taxe sur les salaires	2 500,00 €
		648 Traitements, salaires et appointements	33 000,00 €
		649 Cotisations d'assurance maladie	12 000,00 €
		64533 MSA Retraite	1 500,00 €
		64538 Retraite AGRCA	500,00 €
<b>TOTAL Dépenses supplémentaires - Section Fonctionnement</b>	<b>49 500 €</b>	<b>TOTAL Recettes supplémentaires - Section Fonctionnement</b>	<b>49 500 €</b>
<b>Diminution déséquilibre Budgétaire</b>	<b>- €</b>	<b>Augmentation déséquilibre Budgétaire</b>	<b>- €</b>

Enfin, il a été décidé de procéder à des ajustements de montants prévisionnels. Comme il ne s'agit que d'opérations de compte à compte, ces ajustements n'auront pas d'impact sur le résultat présenté au BI 2019. A noter, parmi ces modifications, l'augmentation de 20 000€ du compte 6583 d'annulation de titre de recette d'exercices antérieurs mais compensée par une refacturation au compte 706.

<b>Dépenses en plus</b>	<b>128 000 €</b>	<b>Recettes en plus</b>	<b>25 000 €</b>
612 Locations mobilières (peut être subdité comme le compte 20)	10 000,00 €	706 Prestations de services	20 000,00 €
612 Entretien et réparations Sur biens immobiliers à subditer comme le compte 20	2 000,00 €	7142 Régers	5 000,00 €
61532 Entretien et réparations Matériel de transport	8 000,00 €		
6231 Annonces et insertions	14 000,00 €		
6309 Autres prestations extérieurs diverses	53 000,00 €		
6333 Participation des employés à la formation professionnelle continue	21 000,00 €		
6603 Charges de gestion provenant de l'annulation de titres de recettes des exercices antérieurs	20 000,00 €		
<b>Recettes en moins</b>	<b>5 000 €</b>	<b>Dépenses en moins</b>	<b>103 000 €</b>
7400 Autres	5 000,00 €	612 Locations immobilières (peut être subdité comme le compte 20)	2 000,00 €
		61532 Entretien et réparations Matériel divers	3 000,00 €
		617 Etudes et recherches	32 000,00 €
		6301 Des unification générale	3 000,00 €
		6216 Personnel mis à disposition ou prêté à l'établissement	35 000,00 €
		62301 Personnel	10 000,00 €
		6370 Taxes diverses	2 000,00 €
		6431 Cotisations d'assurance maladie	21 000,00 €
<b>TOTAL Dépenses supplémentaires - Section Fonctionnement</b>	<b>133 000 €</b>	<b>TOTAL Recettes supplémentaires - Section Fonctionnement</b>	<b>133 000 €</b>
<b>Diminution déséquilibre Budgétaire</b>	<b>- €</b>	<b>Augmentation déséquilibre Budgétaire</b>	<b>- €</b>

En synthèse, le BI 2019 voté par l'Assemblée réunie en Session le 21 novembre 2018 était en déséquilibre de -159 413€. Le résultat prévisionnel est maintenu à ce niveau dans ce BR 2019. La diminution prévisionnelle du fond de roulement résultant du BI 2019 était de -236 679 € (en diminution de la réserve disponible). Elle passe à -327 679€ dans ce BR 2019.

**Relative aux non-valeurs**

Les membres élus de la Chambre d'agriculture du Jura, réunie en Session le 29 novembre 2019, délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

VU la demande en Non-Valeurs de l'agent Comptable des factures Irrécouvrables ci-dessous et annexée :

**Demande d'admission en NON-VALEUR 2019-1 des ordres de recettes irrécouvrables**

Exercice	N°OR	Identification de la créance	Prestation	Montant	Poursuites effectuées, Observations
2016 2017	1151-1303	BOISSON Philippe	PAC 2016+2017	633,60 €	Saisies bancaires négatives
2014	1847	BURTIN Christophe	Conseil Juridique	96,00 €	Saisies bancaires négatives
2018	432	COMBE Didier	PAC 2018	0,80 €	Petit reliquat
2018	891	DADOT Philippe	PAC Bon commande	91,20 €	Saisies bancaires négatives
2018	852	DUBOZ François	PAC 2018	0,80 €	Petit reliquat
2018	63	GAEC DU MARTELET	Traciculture	0,30 €	Petit reliquat
2014	2058	GOSSET Christophe	Projet étude installation	810,00 €	Personne Partie sans laisser d'adresse, aucune déclaration fiscale aucun compte à son nom, créance irrécouvrable
2018	163	QUARROZ Damien	Plan d'épandage	0,70 €	Petit reliquat
<b>TOTAL</b>				<b>1 633,40 €</b>	

L'agent Comptable demande l'admission en NON VALEUR des créances ci-dessus pour un montant total de 1633,40 € (mille six cent trente trois Euros et quarante centimes)

A Lons le Saunier le 21 novembre 2019

L'Agent Comptable

L'agent Comptable

Olivier REMY

## DECIDENT

D'accepter la demande d'admission en non-valeurs de l'agent comptable pour un montant de 1633,40 € (Mille six cent trente-trois Euros et quarante centimes).

En exécution de cette délibération, ladite somme est portée à la charge du budget compte 654.

Ainsi délibérée,

FAIT A LONS LE SAUNIER, le 29 novembre 2019

Le Président de la Chambre d'Agriculture du Jura

François LAVRUT

Vote :	
Membres Élus présents :	21
Membres Élus votants :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstention :	0



## **BUDGET INITIAL 2020**

Le budget initial 2020 est construit en tenant compte des projections d'exécution du budget 2019 et en intégrant les évolutions pressenties pour l'avenir. Pour la deuxième année consécutive il est présenté déficitaire à hauteur de -150 K€.

### **Il est construit avec les hypothèses majeures suivantes :**

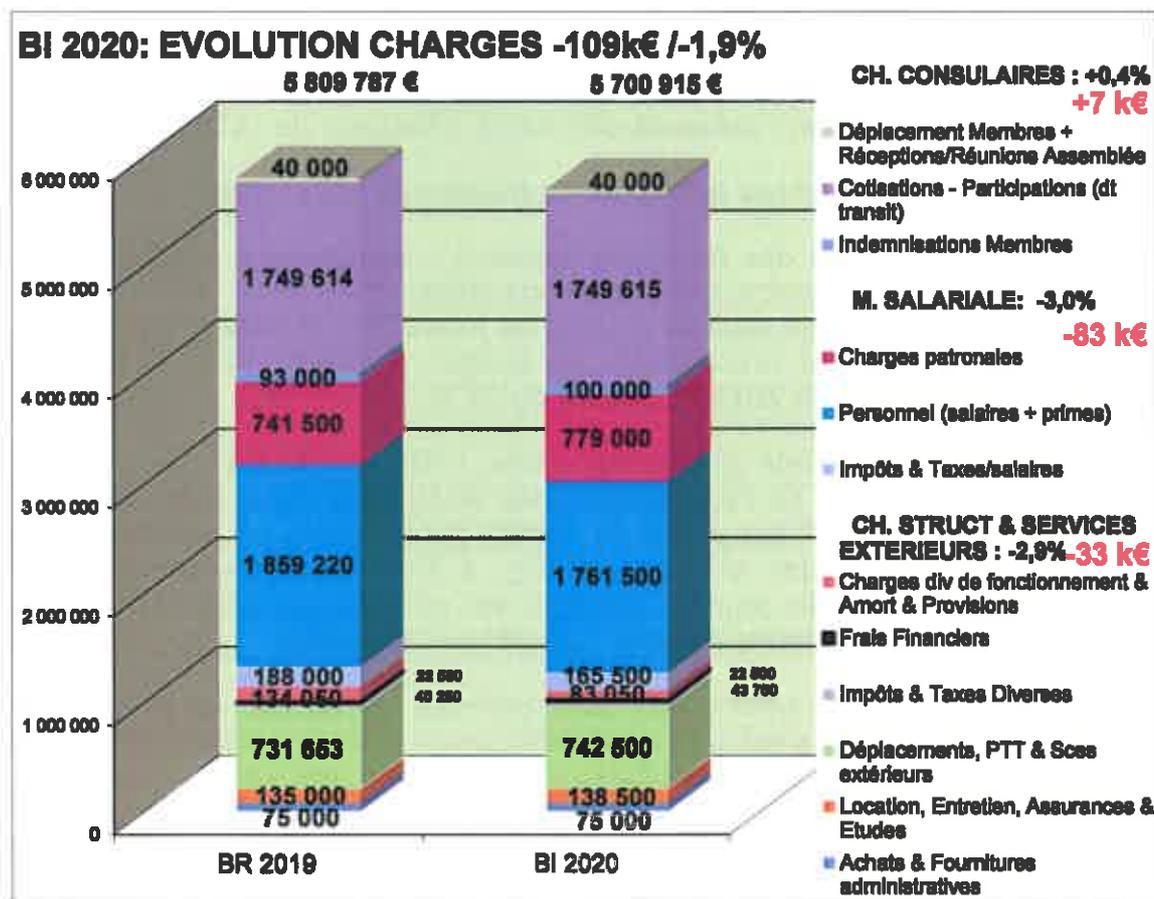
- ❑ Régionalisation des fonctions supports : les charges affectées au niveau de la CRA BFC au Centre de Prestations Régionalisé ainsi qu'à la DNSI (APCA) font encore l'objet de discussions sur les modalités de répartition entre les chambres bénéficiant des prestations. Le budget présenté (426 K€) est similaire aux montants du BR 2019 et proche du BI de la CRA BFC.
- ❑ La masse salariale globale est stable, l'effectif global budgétaire est de 50.8 ETP soit +0.2 ETP. La reconduction des salariés en CDD à fin 2019 est prévue. Un poste de 1 ETP est prévu en conseil d'entreprise en remplacement de travaux faits par intérim en 2019. Enfin, 2 ETP supplémentaires sont intégrés en sécurité afin de pouvoir engager de potentielles actions nouvelles, avec des recettes prévisionnelles pour compenser la charge.
- ❑ Recettes : Les prestations sont prévues en baisse. La prudence est de mise pour 2020 car c'est une année électorale pour les collectivités et il peut y avoir une pause dans les prestations demandées par ces dernières. La baisse des recettes de loyers et charges suite au départ d'EVA Jura et du GDS est intégrée, ainsi que l'impact de l'arrêt de la mission d'enregistrement des contrats d'apprentissage. Les conventions sont par contre en hausse, un effort particulier est fait pour répondre aux appels à projets et trouver des cofinancements. Nous nous inscrivons tout à la fois dans des projets locaux (PNR leader, CD39, ADEME, AE RMC) et dans des actions régionales souvent pilotées par la CRA BFC (Conseil Régional, FEDER, ETAT, PRDA...).
- ❑ Le programme d'investissement est important pour 2020 (364 K€). En effet, le départ d'EVA Jura et du GDS nous permet de revoir la répartition des locaux entre les organismes restants sur le site pour une meilleure adéquation aux besoins. Mais cela nous oblige à rénover les locaux (partie forêt actuelle) afin de pouvoir les relouer pour compenser la perte de location engendrée et de répartition de charges (-30k€). D'autres prévisions d'investissements sont à l'ordre du jour. Le fonds de roulement permet à ce jour d'autofinancer ces investissements, il n'est donc pas programmé d'emprunt. Le fonds de roulement qui résulte de ce Bi serait en baisse de -444k€ soit -28 j de fonctionnement.

Ce projet s'inscrit dans les orientations votées par l'APCA (délibération N°17-40 du 28 09 2017) liée à l'homogénéisation de la présentation budgétaire par programme (7 programmes).

# ❶ La Section de fonctionnement

## A) LES DEPENSES PREVISIONNELLES

Pour un total de 5 700 915€, les charges prévisionnelles sont en diminution de -1.9% (-108 872€) par rapport à celles du budget rectificatif 2019. Elles se répartissent en 3 principales masses détaillées ci-après :



### ➤ Les charges de structures & services extérieurs :

-2.9% soit -33 153€ à 1 105 300€ Enveloppe budgétaire "Fonctionnement" hors cotisations obligatoires (1 601 150€) et non obligatoires (29 090€), déplacements membres élus et frais de réceptions Assemblée (40 000€) et frais d'élection Chambre (5 850€) repris en charges consulaires et hors impôts et taxes liées aux dépenses de personnel repris dans la masse salariale (165 500€) et dans les charges consulaires (7 000€).

Les principales évolutions se caractérisent par :

- une légère augmentation des locations, entretiens et assurances et des impôts et taxes diverses de +7k€.
- l'augmentation des déplacements, PTT et services extérieurs de +11k€ due à la mise à jour des postes d'intérim et de mise à disposition de personnel extérieur.
- une nette diminution de -51k€ du montant des charges diverses de fonctionnement et des amortissements/provisions en diminution liée aux amortissements terminés concernant des investissements pour des véhicules, en matériels et logiciels informatiques divers et du mobilier de bureau.
- un maintien des crédits sur les postes des achats et fournitures administratives et des frais financiers.

A noter, comme dans le BR2019, l'intégration d'un montant de 100k€ de "sécurité budgétaire" compensé par des recettes d'équilibre en prestations de service.

## ➤ La masse salariale :

-3.0% (soit -82 720€) à 2 706 000€ Enveloppe budgétaire "Personnel" hors indemnités chargées des membres élus repris en charges consulaires (93 000€), y compris les Impôts et taxes liées aux dépenses de personnel de l'enveloppe budgétaire "Fonctionnement" (165 500€).

- la masse salariale diminue de 83k€ MAIS Impact de +91k€ en BR2019 dû à la modification de la méthode comptable d'imputation des Charges de Comptes Epargne Temps → sans cet élément exceptionnel, la masse salariale augmenterait de +8k€.
- l'effectif de 50.8 Équivalents Temps Plein en augmentation de 0.2 ETP rémunérés qui s'explique par un maintien des équipes opérationnelles en place fin 2019 et l'embauche d'un etp sur les missions de conseil d'entreprise (compensé en partie par la diminution du poste Intérim). Par ailleurs, on maintient la politique de non remplacement ou de remplacement partiel de certains salariés (absences maladie, congés maternité, congés parentaux, temps partiel...) en privilégiant un redéploiement des missions sur des agents présents.
- par ailleurs, la provision de congés payés est maintenue à son niveau de 2019 (+2k€) en prenant comme hypothèse que le solde de congés payés à fin 2020 sera quasi identique à celui de 2019.

A noter que les hypothèses du budget initial 2020 comprennent 2 embauches prévisionnelles dites de "sécurité budgétaire" (idem BR2019) pour un coût de 100k€ compensé par une recette d'équilibre en prestations de service.

## ➤ Les charges consulaires de l'Assemblée :

+0.4% (soit + 7 001€) à 1 889 615€ Enveloppe budgétaire "Intervention" y compris les cotisations obligatoires (1 601 150€) et non obligatoires (29 090€), déplacements membres élus et frais de réceptions Assemblée (40 000€), frais d'élection Chambre (5 850€) et les indemnités membres élus (93 000€) et les impôts et taxes correspondantes (7 000€).

- les indemnités des membres élus ainsi que les impôts et taxes correspondantes sont en légère augmentation (+7 000€ vs Budget Rectificatif 2019).
- les frais de déplacement et de réceptions de l'Assemblée et la provision pour les frais d'élection des chambres sont maintenus à leur niveau du BR2019 à 40 000€.
- les subventions et cotisations s'élèvent à 1 749 615€ et sont maintenues au niveau du BR2019. Elles se divisent en 3 catégories :

	BR2019	BI2020
Cotisations Obligatoires	1 601 167€	1 601 150€
Subventions Non obligatoires	113 507€	113 525€
Cotisations Non Obligatoires	29 090€	29 090€
<b>Total Subventions &amp; Cotisations</b>	<b>1 743 764€</b>	<b>1 743 765€</b>

- **Les cotisations obligatoires** se maintiennent au niveau des montants du BR2019. Elles représentent 92% des Subventions et Cotisations.

Parmi les points à noter :

- le maintien de la cotisation DNSI au niveau du BR2019 sachant qu'il s'agit d'un montant théorique puisque nous n'avons pas encore le montant final 2019 (1ère année de mise en place)
- le maintien de la cotisation vers la Chambre Régionale d'Agriculture BFC ; cette cotisation permet de financer le fonctionnement de la Chambre Régionale mais aussi les investissements en outils et matériels informatiques (propres à la CA39 ou mutualisés au niveau de la région BFC), ainsi que le Centre de Prestations Régionalisées regroupant l'ensemble des fonctions

support (services informatiques, ressources humaines, comptabilité, achat et économie).

- le maintien du dispositif ADF : cotisation au Fonds Stratégique Forêt/Bois pour un montant de 250k€ pour atteindre une cotisation globale de 440k€.

	<b>BR2019</b>	<b>BI2020</b>
<b>Cotisations APCA</b>	<b>125 000€</b>	<b>125 000€</b>
<i>Dont Cotisation annuelle APCA</i>	<i>82 000€</i>	<i>82 000€</i>
<i>Dont Cotisation DNS</i>	<i>36 000€</i>	<i>36 000€</i>
<i>Dont Cotisation Resolia</i>	<i>1 500€</i>	<i>1 500€</i>
<i>Dont Cotisation DSM</i>	<i>5 500€</i>	<i>5 500€</i>
<b>Cotisation Fonds National de Solidarité et de Péréquation du réseau des chambres d'agriculture</b>	<b>27 300€</b>	<b>27 300€</b>
<b>Cotisation CNPF</b>	<b>392 000€</b>	<b>392 000€</b>
<b>Cotisation Chambre Régionale d'Agriculture BFC</b>	<b>207 000€</b>	<b>207 000€</b>
<b>Cotisation CRA BFC CPR Fonctions Supports</b>	<b>244 000€</b>	<b>242 000€</b>
<b>Cotisation CRA BFC CPR Informatique</b>	<b>146 750€</b>	<b>148 750€</b>
<b>Cotisations PPRDF / Fonds Stratégique Forêt et Bois</b>	<b>436 517€</b>	<b>436 500€</b>
<i>Dont Cotisation Fonds Stratégique Forêt et Bois</i>	<i>186 000€</i>	<i>186 000€</i>
<i>Dont Cotisation services communs valorisation du bois et territoire</i>	<i>250 517€</i>	<i>250 500€</i>
<b>Cotisation communes forestières</b>	<b>19 250€</b>	<b>19 250€</b>
<b>Cotisation FG Présidents</b>	<b>3 350€</b>	<b>3 350€</b>
<b>Cotisations Obligatoires</b>	<b>1 601 167€</b>	<b>1 601 150€</b>

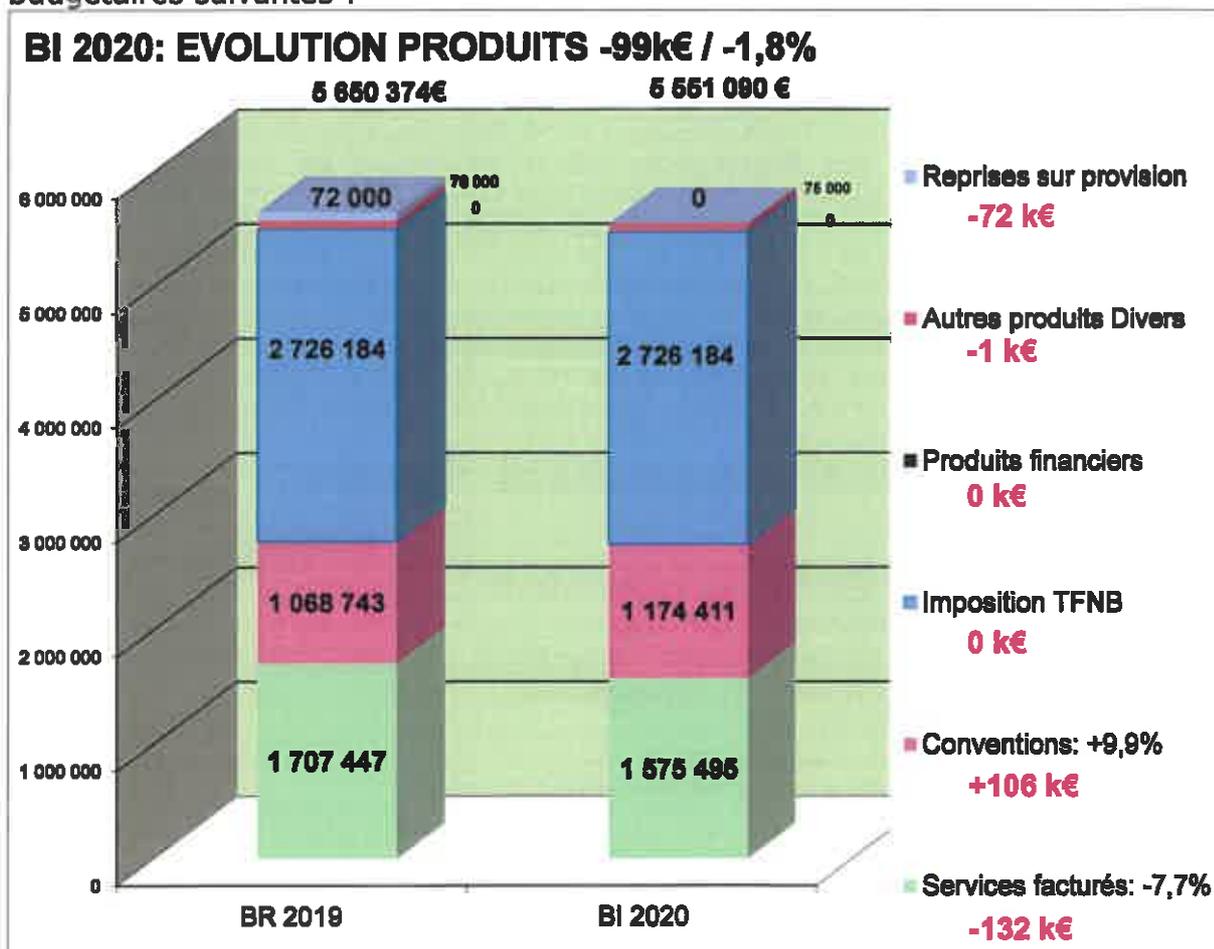
- **Les autres cotisations et subventions non obligatoires s'élèvent à 113 525€** maintenues au niveau des montants du BR2019.

	<b>BR2019</b>	<b>BI2020</b>
<b>Subventions Diverses</b>	<b>15 475€</b>	<b>15 475€</b>
<b>Prix et Récompenses</b>	<b>2 000€</b>	<b>2 000€</b>
<b>Participations à Manifestations</b>	<b>8 000€</b>	<b>8 000€</b>
<b>Subvention Société de Viticulture du Jura</b>	<b>20 000€</b>	<b>20 000€</b>
<b>Subvention Commanderie grands vins et Comté</b>	<b>1 600€</b>	<b>1 600€</b>
<b>Participation JURA INITIATIVES</b>	<b>663€</b>	<b>663€</b>
<b>Subvention Solidarité Paysans / RESA 39</b>	<b>7 525€</b>	<b>7 525€</b>
<b>Subvention Association REAJIR/SOELIS</b>	<b>53 982€</b>	<b>54 000€</b>
<b>Subvention AFDI</b>	<b>500€</b>	<b>500€</b>
<b>Subvention JA Bourgogne Franche Comté</b>	<b>3 000€</b>	<b>3 000€</b>
<b>Subvention Association du Personnel CA39</b>	<b>762€</b>	<b>762€</b>
<b>Total Subventions Non Obligatoires</b>	<b>113 507€</b>	<b>113 525€</b>

	<b>BR2019</b>	<b>BI2020</b>
<b>Cotisations DIVERSES</b>	<b>1 150€</b>	<b>1 150€</b>
<b>Cotisation AFDI</b>	<b>1 600€</b>	<b>1 600€</b>
<b>Cotisation Bienvenue à la Ferme</b>	<b>3 000€</b>	<b>3 000€</b>
<b>Cotisation CAUE</b>	<b>150€</b>	<b>150€</b>
<b>Cotisation INITIATIVE JURA</b>	<b>170€</b>	<b>170€</b>
<b>Cotisation ADFPA</b>	<b>370€</b>	<b>370€</b>
<b>Cotisation Commission Eau &amp; Agriculture</b>	<b>1 350€</b>	<b>1 350€</b>
<b>Cotisation ADEFOR</b>	<b>100€</b>	<b>100€</b>
<b>Cotisation ASSOC.JURA AGRICOLE</b>	<b>20 000€</b>	<b>20 000€</b>
<b>Cotisation Réajir/Soéllis</b>	<b>1 000€</b>	<b>1 000€</b>
<b>Cotisation OIER - EDE 25- 39 -90</b>	<b>200€</b>	<b>200€</b>
<b>Total Cotisations Non Obligatoires</b>	<b>29 090€</b>	<b>29 090€</b>

## B) LES RECETTES PREVISIONNELLES

Pour un total de 5 551 090€, les recettes sont en diminution par rapport au Budget Rectificatif 2019 (-99k€) et se répartissent dans les masses budgétaires suivantes :



### ➤ Les Prestations de service :

-7.7% soit -131 952€ à 1 575 495€ Enveloppe budgétaire "Autres Produits" hors produits financiers, autres produits divers et reprises de provisions (75 000€)

Les principaux points à relever sont :

- les positions prudentes sur les objectifs de prestations auprès des collectivités, 2020 étant une année d'élection avec sans doute une période de suspension des demandes (-27k€)
- l'anticipation dans le BR2019 de l'impact de la modification du cahier des charges "Comté" du CIGC avec une augmentation des prestations de plan d'épandage qui finalement n'est pas encore intervenue et qui n'est pas reconduite dans les hypothèses du BI2020 (-43k€)
- la baisse des revenus de locations et de refacturations des charges locatives et des redevances avec le départ d'Eva Jura dans leurs nouveaux locaux (-30k€ vs BR2019)
- l'hypothèse de la fin des prestations liées à l'apprentissage (-20k€ vs BR2019)
- le fort montant de refacturation lié à des annulations d'OR d'exercices antérieurs passés dans le BR2019 pour 32k€ alors qu'il n'est que de 12k€ dans le BI2020 (-20k€). A noter, l'impact de cette opération sur le résultat est nul puisque dans le même temps, la charge liée à ces annulations dans le BI2020 est également de 12k€ en baisse de 20k€ vs le BR2019.
- les recettes d'équilibre compensant les charges diverses ainsi que les 2 embauches dites de "sécurité budgétaire" sont maintenues à 200k€.

A noter également : les tarifs 2020 des prestations évoluent sur la base d'un taux directeur d'augmentation de +1.3%. L'ajustement des prestations au forfait en fonction du temps passé se poursuit. Le département CTEE fait évoluer le tarif journée de 656€ à 658€ pour les collectivités.

## ➤ Les Conventions :

+9.9% soit +105 668€ à 1 174 411€ Enveloppe budgétaire "Subventions Etat" et "Autres Subventions"

Les éléments essentiels concernent :

- le maintien du dispositif ADF : retour de la quote-part sur la cotisation au Fonds Stratégique Forêt/Bols pour un montant de 250k€
- la nette diminution des fonds Forêt ADEVBOIS compensée par le montage d'un dossier Leader PNR "vers l'autonomie de la fruitière" et une légère augmentation des crédits Forêt alloués par le Conseil Régional BFC
- La sollicitation de Fonds européens sur la thématique Installation pour 15k€
- le maintien des financements prévus concernant les thématiques de l'énergie et du changement climatique avec l'Ademe et le Conseil Régional BFC à 52k€
- l'augmentation des financements des autres thématiques avec le CReg BFC (+45k€) due à des positions très prudentes dans le BR2019 sur les thématiques de l'Agronomie et à la mise en place en 2020 du projet SPAD "suite" du projet Agrilean. A noter que ces financements se font principalement via la Chambre Régionale BFC et la participation à des projets régionaux.
- l'augmentation de la demande de financement auprès du Conseil Départemental 39 de 24k€
- le maintien des crédits prévisionnels liés au programme d'actions du CasDAR PRDA (200k€)
- l'augmentation des demandes de financement auprès de l'agence de l'eau RMC de 37k€

## Évolution des subventions par financeur :

	BR2019	BI2020
Etat : actions installation, transmission & CePPP	64 448€	72 711€
UE FEDER installation	0€	14 500€
C Rég BFC thématique installation, transmission	23 900€	23 906€
UE Leader/Feder/Interreg (hors Thématiques Installation, transmission)	7 500€	0€
CasDAR PRDA et appels à projet	204 087€	199 680€
CasDAR Ecophyto dispositif fermes Dephy + Appel à projets communication	30 000€	30 000€
Conseil Régional BFC diverses subventions (hors thématiques Installation, transmission, Energie et Chgt Climatique)	42 281€	87 765€
Conseil Départemental du Jura : contractualisation Avenir Agriculture Jura	149 500€	173 900€
Agence de l'Eau RMC	7 000€	44 100€
Programmes Forestiers (retour fonds péréquation Forêt Bols / Adevbols / Extension fruitière / leader PNR)	410 517€	402 000€
Conventions énergie et Changement Climatique (Ademe / Conseil Régional BFC / Commissariat de Massif)	51 800€	52 370€
Programmes Viticoles (FAM / Conseil Reg / IFV)	18 839€	6 300€
France AgrMer	7 621€	5 750€
ONEMA : Bulletin de Santé du Végétal	20 000€	15 000€
Divers	31 250€	46 429€
<b>TOTAL Subventions d'Exploitation Budget</b>	<b>1 068 743€</b>	<b>1 174 411€</b>

## ➤ La Taxe additionnelle sur le foncier non bâti

Maintien à 2 726 184€ Enveloppe budgétaire "Impôt"

Pour rappel, pas d'intégration de baisse de 15% du montant de la taxe dans le BI2020.

## ➤ Les Autres Produits :

Maintien à 75 000€ Enveloppe budgétaire "Autres produits" hors prestations de service (1 575 495€)

Pour rappel, plus de produit financier dans nos comptes d'exploitations depuis 2017 avec 25k€ cette année-là.

## ② 2ème SECTION : INVESTISSEMENTS

---

### ➤ LES INVESTISSEMENTS À RÉALISER :

Les dépenses prévisionnelles en capital s'élèvent à 364 350€. Le Budget Initial 2020 Intègre notamment :

- les réparations des toitures de l'accueil et du bâtiment « Forêt » du site de Lons le Saunier estimées à 20 000€.
- l'achat d'un local préfabriqué pour entreposer le matériel sur le site de Foucherans (20 000€)
- la rénovation du bâtiment « Forêt » du site de Lons le Saunier avec la mise en place d'une salle de visioconférence (72 000€).
- l'aménagement d'une salle à Champagnole suite à la perte de l'ancienne salle pour environ 11 000€.
- le réaménagement de la zone d'accueil pour un montant de 90 000€.
- l'installation dans le site de Lons le Saunier de stores extérieurs occultants électriques côté Ouest pour 32 000€.
- l'acquisition de stations météo pour 31 500€
- le rachat des véhicules de service GPPF.
- l'investissement dans du mobilier pour équiper les salles du bâtiment « Forêt » de Lons le Saunier pour 22 000€.
- le solde de l'appel en capital de la Holding Transporc de 5 000€ (si non appelé en 2019).

<input type="checkbox"/> Remboursement de capital emprunté	42 850€
<input type="checkbox"/> Logiciels	2 500€
<input type="checkbox"/> Autres Immobilisations incorporelles	2 500€
<input type="checkbox"/> Bâtiments	40 000€
<input type="checkbox"/> Aménagement de bâtiment	210 000€
<input type="checkbox"/> Matériels autres	35 500€
<input type="checkbox"/> Acquisition Véhicules	4 000€
<input type="checkbox"/> Matériel informatique	0€
<input type="checkbox"/> Mobilier	22 000€
<input type="checkbox"/> Titre de Participation	5 000€
<b>TOTAL</b>	<b>364 350€</b>

Est à noter également : l'investissement en matériels informatiques est porté par la Chambre Régionale d'Agriculture BFC dans son budget 2020 et il est financé sur 3 ans par une cotisation dans le budget de fonctionnement de notre Chambre.

### ➤ LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS :

Pour le BI2020, il est prévu un financement des investissements immobiliers et/ou mobiliers à partir des réserves de la Chambre sans faire appel à des emprunts bancaires à moyen terme.

## ③ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT & FONDS DE ROULEMENT

---

Les prévisions du Budget Initial 2020 de fonctionnement et d'investissement génèreraient :

- une capacité d'autofinancement de -79 825€
- une diminution du fonds de roulement de -444 175€. Cette évolution correspondrait à environ -28j de fonctionnement.



## Projet - Tarifs 2020 des prestations de services Session du 29/11/2019

Intitulé produit	Prix Unitaire HT	détail tarifs ou réductions	Modalité
PRESTA DIVERSE AGRICULTEURS ET OPA JURA AVEC TVA (/jour)	585		/jour
PRESTA DIVERSE AGRICULTEURS ET OPA JURA AVEC TVA (/demi jour)	315		/ ½ jour
PRESTA DIVERSE AGRICULTEURS ET OPA JURA AVEC TVA (/heure)	80		/heure
PRESTA DIVERSE AUTRES ORGANISMES EXTERIEURS (/jour)	658		/jour
PRESTA DIVERSE AUTRES ORGANISMES EXTERIEURS (/demi-jour)	329		/ ½ jour
PRESTA DIVERSE AUTRES ORGANISMES EXTERIEURS (/heure)	85		/heure
INTERVENTION SECRETARIAT POUR ORGANISMES EXTERIEURS (/jour)	411		/jour
INTERVENTION SECRETARIAT POUR ORGANISMES EXTERIEURS (/demi-jour)	223		/ ½ jour
INTERVENTION FORMATION VIVEA - PREPA IMPORTANTE (/jour)	1039		/jour
INTERVENTION FORMATION VIVEA - PREPA IMPORTANTE (/demi jour)	560		/ ½ jour
INTERVENTION FORMATION VIVEA - PREPA MOYENNE (/jour)	778		/jour
INTERVENTION FORMATION VIVEA - PREPA MOYENNE (/demi jour)	421		/ ½ jour
INTERVENTION FORMATION VIVEA - PREPA NEGLIGEABLE (/jour)	624		/jour
INTERVENTION FORMATION VIVEA - PREPA NEGLIGEABLE (/demi jour)	337		/ ½ jour
ANIMATION FORMATIONS VIVEA - ADFPA (/jour)	384		/jour
ANIMATION FORMATIONS VIVEA - ADFPA (/demi jour)	207		/ ½ jour
INTERVENTION CFPPA-EPLEA (/jour)	384		/jour
INTERVENTION CFPPA-EPLEA (/demi jour)	207	pour 2h d'intervention, facturation d'une 1/2 journée	/ ½ jour
FORMATION HACCP POUR VITICULTEURS (/jour et /participant)	193		/jour et / participant
FORFAIT DEPLACEMENT	56		forfait
PARTICIP ACCES RESEAU INF/STOCKAGE-SECU DONNEES/APPUI TECHNO	585		/poste /etp
AFFRANCHISSEMENT PAR PLI EN PLUS DU COUT TIMBRE ET ENVELOPPE	0,15		/pli affranchi
PHOTOCOPIE COULEUR	0,11		/copie
PHOTOCOPIE COULEUR SANS MAIN D ŒUVRE	0,07		/copie
PHOTOCOPIE NOIR ET BLANC	0,0401		/copie
PHOTOCOPIE NOIR ET BLANC SANS MAIN D ŒUVRE	0,008		/copie
PE PLAN ENTREPRISE INSTALLATION INDIVIDUEL	2229	-50% si 2 PE concomitants	forfait
PE PLAN ENTREPRISE INSTALLATION SOCIETE	2564	-50% si 2 PE concomitants	forfait
AVENANT PE / AVENANT PDE	585	-50% si PE concomitant	forfait
DIAGNOSTIC TRANSMISSION BASE+CARTO+MARKETER	2100		forfait
DIAGNOSTIC TRANSMISSION SUBV MINISTERE AGRICULTURE	-1363,2	Etat - AITA	selon convention
PUBLICATION OFFRE D EXPLOITATION AU REPERTOIRE DEPARTEMENTAL	223		forfait
SIMUL PAC AU BUREAU CA39	199		forfait
SIMUL PAC EN DEPLACEMENT	315		forfait
SIMUL PAC PREPARATION FORMATION COLLECTIVE	80		forfait
DIAGNOSTIC VIABILITE RSA Type 1	300		forfait
DIAGNOSTIC VIABILITE RSA Type 2	900		forfait
OPTIM REVENU	585		/jour
CAP/PROJET - Etude PROJET TECHNICO-ECONOMIQUE	585		/jour
CAP/PROJET - AGRI TOURISME	585		/jour
ACCOMP MAEC COLLECT DT CALCUL IFT/COMPLETUDE PRE ENGAGEMENT	398		forfait
ACCOMP MAEC INDIV DT CALCUL IFT/COMPLETUDE PRE ENGAGEMENT	585		forfait
PACK 5 ANS SUIVI INSTALLATION	750	(voir réductions en fin de note)	forfait
APPUI INDIVIDUEL AGRI TOURISME	585		/jour
APPUI INDIVIDUEL PRODUIT FERMIER	585		/jour
ETUDE DE MARCHE	585		/jour
APPUI DECLARATION PAC : SURFACE < 20 HA (FORFAIT)	135		forfait
APPUI DECLARATION PAC : SURFACE DE 20 A < 75 HA	291		forfait
APPUI DECLARATION PAC : SURFACE DE 75 A < 100 HA	316		forfait
APPUI DECLARATION PAC : SURFACE DE 100 A < 130 HA	342		forfait
APPUI DECLARATION PAC : SURFACE DE 130 A < 160 HA	385		forfait
APPUI DECLARATION PAC : SURFACE DE 160 A < 200 HA	420		forfait
APPUI DECLARATION PAC : SURFACE DE 200 A < 275 HA	467		forfait
APPUI DECLARATION PAC : SURFACE > 275 HA	502		forfait
APPUI DECLARATION PAC : DEPASSEMENT HORAIRE OU PETIT DOSSIER	80		forfait
APPUI DEC PAC : ABONNES MES PARCELLES - FORFAIT 2H	235		pour 2h maxi
APPUI DECLARATION PAC EN GROUPE SUR 1/2 JOURNEE	225		forfait
ABONMT MES PARCELLES ESSENTIEL / AN	262		/an
ABONMT MES PARCELLES ESSENTIEL TOUCH / AN	322	(voir réductions en fin de note)	/an
ABONMT MES PARCELLES PREMIUM / AN	372		/an
ABONMT MES PARCELLES 100% HERBE / AN	262		/an
APPUI INDIVIDUEL SPECIFIQUE MES PARCELLES	80		/heure
INITIALISATION / MAJ DOSSIER DE L EXPLOITATION MES PARCELLES	80		/heure
ABONMT MES PARCELLES REDUCTION FERMES ECOPHYTO (/an)	-200		/an
ABONMT MES PARCELLES ESSENTIEL REDUCTION AN1 TERRAVITIS / AN	-75		/an

# Projet - Tarifs 2020 des prestations de services

## Session du 29/11/2019

Intitulé produit	Prix Unitaire HT	détail tarifs ou réductions	Modalité
ABONNEMENT MES PARCELLES ESSENTIEL TOUCH REDUC T-VITI AN1 / AN	-94		/an
ACCOMPAGNEMENT AIRE DE LAVAGE PHYTO INDIVIDUELLE	672		/jour
APPUI TELEDECLARATION CALAMITE	101		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE <= 75 HA REALISE	399		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE <=75 HA PREVISIONNEL	206		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE 76-130 HA REALISE	449		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE 76-130 HA PREVISIONNEL	222		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE 131-200 HA REALISE	499		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE 131-200 HA PREVISIONNEL	244		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE >= 201 HA REALISE	549		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE >= 201 HA PREVISIONNEL	268		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE ZV <= 40 HA FORFAIT BASE	152		forfait
MAINTENANCE ANNUELLE LOGICIEL PLANFUM	62		forfait
PROJET PLAN D EPANDAGE AGRONOMIQUE <100 HA	1342		forfait
PROJET PLAN D EPANDAGE AGRONOMIQUE 100 A 150 HA	1605		forfait
PROJET PLAN D EPANDAGE AGRONOMIQUE 151 A 200 HA	1897		forfait
PROJET PLAN D EPANDAGE AGRONOMIQUE >200 HA	2423		forfait
MAJ PLAN EPANDAGE < 100 HA	1021		forfait
MAJ PLAN EPANDAGE 100 A 150 HA	1285		forfait
MAJ PLAN EPANDAGE 151 A 200 HA	1576		forfait
MAJ PLAN EPANDAGE > 200 HA	2102		forfait
INTERVENTION FORMATION CERTIPHYTO	337		forfait
PRAICOS : DIAGNOSTIC DE PRODUCTION FOURRAGERE	585		/jour
APPRENTISSAGE APPUI REMPLISSAGE CERFA	160		forfait
APPRENTISSAGE PRE-CONTROLE CERFA	240		forfait
APPRENTISSAGE OPTIMISATION COUTS ET AIDES /H	80		/heure
APPRENTISSAGE SUPPLEMENT >FORFAIT /H	80		/heure
CFE REGISTRE EIRL IMMAT-RADIATION /ACTE1	42		/acte
CFE REGISTRE EIRL MODIF /ACTE2	36		/acte
CFE REGISTRE EIRL DEPOT COMPTES /ACTE3	6.5		/acte
CFE REGISTRE EIRL AVIS BODACC CESSION /ACTE4	9		/acte
CFE REGISTRE EIRL COPIE INTEGRALE /ACTE5	6		/acte
CFE REGISTRE EIRL EXTRAIT /ACTE6	3		/acte
CFE REGISTRE RAA CERTIFICAT NON INSCRIPTION	3		forfait
CFE REGISTRE RAA EXTRAIT INSCRIPTION POUR TIERS	3		forfait
CFE REGISTRE RAA COPIE INTEGRALE INSCRIPTION POUR TIERS	6		forfait
CFE REGISTRE RAA ATTESTATION RADIATION POUR TIERS	6		forfait
MARCHES FERMIERS A LA CA39 FORFAIT	41		/marché
PRODUITS MARKETING BIENVENUE A LA FERME		selon produits	/ produits
CONSTITUTION DE BASE DE DONNEE CARTOGRAPHIQUE	85		/heure
CARTOGRAPHIE A0	329		/carte
CARTOGRAPHIE A0 OPTION COUCHE PARCELLAIRE AGRICOLE NOMINATIF	209		/carte
CARTOGRAPHIE A0 OPTION COUCHES PERIMETRES ENVIRONNEMENTAUX	42		/carte
CARTOGRAPHIE A0 OPTION PLASTIFICATION SEMI-RIGIDE OU RIGIDE	128		/carte
CARTOGRAPHIE A0 TIRAGE EN PLUS CARTO EXISTANTE	79		/carte
DIAGNOSTIQUE ENERGETIQUE INDIVIDUEL	1258		forfait
ETUDE VULNERABILITE GRAND PREDATEUR	2632		forfait
CALCUL DU FERMAGE /LOCATAIRE/AN	88		/an
ANALYSE ET EXPERTISE DROIT RURAL (HEURE)	86		/heure
CONSEIL JURIDIQUE / MEDIATION	86		/heure
SUIVI AGRONOMIQUES DES BOUES DE STATION SUR 3 ANS (2020-2022) /JOUR	658	si convention 3 ans +2.5% max en 2022	/jour
SUIVI AGRONOMIQUES DES BOUES DE STATION SUR 3 ANS (2018-2020) /JOUR	658		/jour
SUIVI AGRONOMIQUES DES BOUES DE STATION SUR 3 ANS (2019-2021) /JOUR	658		/jour
FORUM OPPORTUNITE - STAND	200		forfait
FORUM OPPORTUNITE - CATALOGUE (/ PAGE)	100		forfait
ACCOMPAGNEMENT DRAINAGE	585		/jour

### Devis et contrats d'interventions

Toute demande d'intervention doit faire l'objet d'un contrat signé du bénéficiaire fixant les modalités et les conditions financières. Pour les interventions n'entrant pas dans le cadre d'un suivi ou d'une action normalisée, intégrer le temps de préparation et de déplacements. Par exemple : pour une intervention de 3 heures, appliquez le tarif ½ journée : 315 €.

**JA Mesparcelles** : si installation avec aides + primo abonnement + souscription sur 2 ans minimum : réduction 50% sur la 1ère année  
**Etude de faisabilité** : En cas d'achat d'un PE dans l'année qui suit, le reste à charge après aides AITA est déduit du tarif du PE.  
**Chèques Conseils Pack 5 ans** : pour tout achat d'un pack 5 ans, 5 chèques conseils de 100 € chacun attribués, à valoir sur futures prestations dans les 5 ans qui suivent (maxi 2 / prestation - non cumulables avec autres réductions).

**DETAIL SUBVENTIONS/COTISATIONS A VERSER 2020-2019**

Compte Comptable	PARAGRAPHE ET LIBELLES		Dotation Budgétaire			Observations
	2019	2020	ER 2019	EI 2020	Variation BUIBR	
65781	65781	<b>Total Cotisations Obligatoires</b>	1 601 167	1 601 150	-17	
65781	65781	Cotisations APCA	125 000	125 000	0	
		Dont Cotisation annuelle APCA	82 000	82 000	0	
		Dont Cotisation DNSI	36 000	36 000	0	
		Dont Cotisation Resolia	1 500	1 500	0	
		Dont Cotisation DSM	5 500	5 500	0	
65781	65781	Cotisation FNPFA	27 300	27 300	0	
65781	65781	Cotisation CNPF/CRPF	392 000	392 000	0	
65781	65781	Cotisation CHAMBRE REGIONALE AGRI.	207 000	207 000	0	
65781	65781	Cotisation CRA BFC CPR Fonct Support	244 000	242 000	-2 000	
65781	65781	Cotisation CRA BFC CPR Informatique	148 750	148 750	2 000	
65781	65781	Cotisations FNSP Fonds Stratégique Forêt et Bois	436 517	436 500	-17	
		Dont Cotisation Fonds Stratégique Forêt et Bois	186 000	186 000	0	
		Dont Cotisation services communs "valorisations du bois et territoire"	260 517	250 500	-17	
65781	65781	Cotisation communes forestières	19 250	19 250	0	
65781	65781	Cotisation FG Présidents	3 350	3 350	0	
65882	65882	<b>Total Subventions Non Obligatoires</b>	113 507	113 525	18	
65882	65734	Subventions Diverses	15 475	15 475	0	
65882	65734	Prix et Récompenses	2 000	2 000	0	
65882	65734	Participations à Manifestations	8 000	8 000	0	
65882	65734	Subvention Société de Viticulture du Jura	20 000	20 000	0	
65882	65734	Subvention Commanderie grands vins et Comité	1 600	1 600	0	
65882	65734	Participation JURA INITIATIVES	663	663	0	
65882	65734	Subvention Solidarité Paysans /RESA 39	7 525	7 525	0	
65882	65734	Subvention Association REAJIR/SOELIS	53 982	54 000	18	
65882	65734	Subvention AFDI	500	500	0	
65882	65734	Subvention JA Bourgogne Franche Comté	3 000	3 000	0	
65882	65734	Subv Association du Personnel CA39	762	762	0	
65881	65881	<b>Total Cotisations Non Obligatoires</b>	29 090	29 090	0	
65881	65881	Cotisations DIVERSES	1 150	1 150	0	
65881	65881	Cotisation AFDI	1 600	1 600	0	
65881	65881	Cotisation Bienvenue à la Ferme	3 000	3 000	0	
65881	65881	Cotisation CAUE	150	150	0	
65881	65881	Cotisation INITIATIVE JURA	170	170	0	
65881	65881	Cotisation ADFPA	370	370	0	
65881	65881	Cotisation Commission Eau & Agriculture	1 350	1 350	0	
65881	65881	Cotisation ADEFOR	100	100	0	
65881	65881	Cotisation ASSOC.JURA AGRICOLE	20 000	20 000	0	
65881	65881	Cotisation Réajir/Soëlis	1 000	1 000	0	
65881	65881	Cotisation OIER - EDE 25- 39 -90	200	200	0	
		<b>Total Chapitre</b>	<b>1 743 764</b>	<b>1 743 765</b>	<b>1</b>	
		Cotisations Obligatoires	1 601 167	1 601 150	-17	
		Subventions Non Obligatoires	113 507	113 525	18	
		Cotisations Non Obligatoires	29 090	29 090	0	



POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau de présentation des emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Total organisme (a + b)
Emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	0	50,78	50,78

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c) : 0

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et des autres charges de personnel

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		TOTAL ORGANISME	
	ETPT	Charges de personnel *	ETPT	Charges de personnel *	ETPT	Charges de personnel *
<b>TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES CHARGES DE PERSONNEL ( 1 + 2 + 3 + 4 )</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50,78</b>	<b>2 633 800</b>	<b>50,78</b>	<b>2 633 800</b>
<b>1 - TITULAIRES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>45,78</b>	<b>2 240 388</b>	<b>45,78</b>	<b>2 240 388</b>
* Titulaires Etat	0	0			0,00	0
* Titulaires organisme (coût propre)	0	0	45,78	2 240 388	45,78	2 240 388
<b>2 - CONTRACTUELS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5,00</b>	<b>212 728</b>	<b>5,00</b>	<b>212 728</b>
* Contractuels de droit public	0	0	0,00	0	0,00	0
- OCDF	0	0			0,00	0
- OCDD	0	0	0,00	0	0,00	0
- Titulaires détachés au contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0,00	0	0,00	0
* Contractuels de droit privé	0	0	5,00	212 728	5,00	212 728
- OCDF	0	0			0,00	0
- OCDD	0	0	5,00	212 728	0,00	212 728
<b>3 - CONTRATS AIDES</b>			<b>0,00</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>
<b>4 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses...)</b>				174 388		174 388

\* Charges de personnel correspondant à celles inscrites au compte de résultat de l'organisme. Le total des charges de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des charges de personnel figurant dans le compte de résultat.

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme mais en fonction dans une autre entité

(Mise à disposition sortantes - ETPT et charges de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME	
	ETPT **	Charges de personnel **
<b>EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ( 5 + 6 )</b>	<b>2,03</b>	<b>30 000</b>
<b>5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME</b>	<b>1,75</b>	<b>30 000</b>
<b>6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME</b>	<b>0,28</b>	<b>0</b>

\*\* Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans la présentation des emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et charges de personnel afférentes au sein du budget de l'organisme.

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales

(Mise à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI	
	ETPT ***	Charges de fonctionnement ***
<b>EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES ( 7 + 8 )</b>	<b>1,02</b>	<b>76 000</b>
<b>7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME</b>	<b>1,02</b>	<b>76 000</b>
<b>8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\*\*\* Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans la présentation des emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et charges de fonctionnement afférentes au sein du budget de l'organisme.



TABLEAU 2  
Situation patrimoniale Budget Initial N

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget			PRÉDUITS			
	N-1 (2019) de 14-15-16	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget Initial N	N-1 (2019) de 14-15-16	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget Initial N	
Personnel	2 689 720	2 689 720	2 633 500	Subventions de l'Etat	433 156	433 156	366 083
<i>dont charges de personnels exécutés*</i>		0		Fisabilité affectée	2 726 184	2 726 184	2 726 184
Fonctionnement autre que les charges de personnel	3 006 560	3 006 560	2 953 890	Autres subventions	635 587	635 587	776 328
Intervention (le cas échéant)	113 507	113 507	113 525	Autres produits	1 855 447	1 855 447	1 650 495
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>5 809 787</b>	<b>5 809 787</b>	<b>5 700 915</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>5 650 374</b>	<b>5 650 374</b>	<b>5 561 090</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	0	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	159 413	159 413	149 825
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>5 809 787</b>	<b>5 809 787</b>	<b>5 700 915</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>5 809 787</b>	<b>5 809 787</b>	<b>5 700 915</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributeurs employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Budget N-1 (2019) de 14-15-16	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget Initial N
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-159 413	-159 413	-149 825
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	101 000	101 000	70 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	72 000	72 000	0
+ valeur nette comptable des éléments d'actif cédés		0	
- produits de cession d'éléments d'actifs		0	
+ ou(-) part nettes du résultat des financements rattachés à des actifs		0	
<b>= capacité d'autofinancement (CAI) ou insuffisance d'autofinancement (-IAI)</b>	<b>-130 413</b>	<b>-130 413</b>	<b>-79 825</b>

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget			RESSOURCES	Montants Budget		
	N-1 (2019) de 14-15-16	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget Initial N		N-1 (2019) de 14-15-16	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget Initial N
Insuffisance d'autofinancement	130 413	130 413	79 825	Capacité d'autofinancement	0	0	0
Investissements	148 240	148 240	321 500	Financement de l'Etat par l'Etat		0	
				Financement de l'Etat par des tiers autres que l'Etat			
				Autres ressources			
Remboursement des dettes financières	49 026	49 026	42 850	Augmentation des dettes financières		0	
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>327 679</b>	<b>327 679</b>	<b>444 175</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	0	0			327 679	327 679	444 175

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Budget N-1 (2019) de 14-15-16	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget Initial N
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-327 679	-327 679	-444 175
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRÉSORERIE)*	-377 679	-377 679	-447 409
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (9) ou PRELEVEMENT (10)**	50 000	50 000	-3 234



**TABLEAU 3 : Budget 2020 par destination et par origine**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT : SANS ventilation des fonctions support internes et ressources et SANS affectation de l'impôt

CHARGES	ETP	PERSONNEL	FONCTIONNEMENT	INTERVENTION	INVESTISSEMENT	TOTAL
REPRÉSENTATION		151 100	1 330 790	113 525	-	1 595 415
REP - Représentation	1,16	151 100	1 330 790	113 525		1 595 415
INTERVENTION		2 079 153	534 063	-	-	2 613 217
ANI - Production Animale	0,08	2 704	406	-		3 110
VEG - Production Végétale	12,90	624 705	128 763	-		753 468
ENT - Entreprises et Stratégies	15,27	739 763	221 532	-		961 295
TER - Territoires Envir. Société	14,70	711 982	183 382	-		895 344
SER - Services Communs		-	-	-		-
FONCTIONS SUPPORT ET RESSOURCES		403 247	1 019 017	-	364 350	1 786 614
SUR - Support Ressources	6,00	399 313	886 446	-	364 350	1 650 110
SUI - Support Internes (dont financement mission CNAJ)	0,08	3 934	690	-		4 624
ANN - Activités annexes	-	-	182 000	-		182 000
<b>TOTAL*</b>	<b>50,76</b>	<b>2 633 500</b>	<b>2 863 890</b>	<b>113 525</b>	<b>364 350</b>	<b>5 935 265</b>

\* Total hors charges non décaissables : sans l'emprise budgétaire "fonctionnement", décaissables sur annuité (comptes de) provisionnés pour un montant de FCMB

PRODUITS	SUBVENTION ETAT	FISCALITE (TATFNB)	AUTRES SUBV	AUTRES PDTS	TOTAL
REPRÉSENTATION	-	1 595 415	-	-	1 595 415
REP - Représentation	-	1 595 415	-	-	1 595 415
INTERVENTION	383 523	-	776 328	1 496 400	2 656 320
ANI - Production Animale	-	-	-	5 345	5 345
VEG - Production Végétale	198 892	-	413 717	251 589	864 178
ENT - Entreprises et Stratégies	116 011	-	148 266	719 178	983 455
TER - Territoires Envir. Société	73 680	-	214 345	820 317	1 108 342
SER - Services Communs	-	-	-	-	-
FONCTIONS SUPPORT ET RESSOURCES	9 500	-	-	154 066	163 566
SUI - Support Internes (dont financement mission CNAJ)	-	-	-	21 963	21 963
SUR - Support Ressources	9 500	-	-	123	9 623
ANN - Activités annexes	-	-	-	182 000	182 000
<b>TOTAL*</b>	<b>393 093</b>	<b>1 595 415</b>	<b>776 328</b>	<b>1 650 495</b>	<b>4 420 320</b>

\* Total hors produits non encaissables : sans l'emprise budgétaire "fonctionnement", sans les reprises de provisions et sans l'emprise budgétaire "fiscalité", hors-part de l'impôt non versée : 1 100 100€

RESULTAT	RESULTAT (hors Invest)
-	-
-	-
48 102	48 102
2 234	2 234
110 710	110 710
22 161	22 161
87 002	87 002
-	-
1 623 048	1 258 608
1 628 146	1 263 796
5 089	5 089
-	-
1 574 945	1 210 595

(1) : Total des charges décaissables (hors amortissements et provisions) + dépenses d'investissements

(2) : Total des recettes encaissables (hors reprise de provisions) + recettes d'investissement

(3) : Affectation du montant nécessaire à l'équilibre de la mission représentation.



**TABLEAU 4**  
Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Débits	Crédits
Opération 1	C 4...			
Opération 2	C 4... C 4...	<b>NON CONCERNE</b>		
Opération ...	C 4... C 4...			
	C 4...			
	<b>TOTAL</b>			-

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.



	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
<b>(1) SOLDE INITIAL (début de mois)</b>	<b>1 750 000,00</b>	<b>1 751 287,87</b>	<b>1 750 577,33</b>	<b>1 751 178,00</b>	<b>1 753 672,67</b>	<b>1 754 806,33</b>	<b>1 754 686,00</b>	<b>1 757 656,67</b>	<b>1 753 617,33</b>	<b>1 752 671,00</b>	<b>1 751 516,67</b>	<b>1 752 104,33</b>	
<b>ENCAISSEMENTS</b>													
Produits	342 182,00	437 182,00	305 182,00	422 182,00	400 182,00	707 182,00	387 182,00	407 182,00	402 182,00	357 182,00	662 182,00	672 182,00	5 922 184,00
Subventions de l'Etat		50 000,00		40 000,00		50 000,00	20 000,00	50 000,00			150 000,00	30 000,00	390 000,00
Ressources fiscales	227 182,00	227 182,00	227 182,00	227 182,00	227 182,00	227 182,00	227 182,00	227 182,00	227 182,00	227 182,00	227 182,00	227 182,00	2 726 184,00
Autres subventions d'explicitation	5 000,00	10 000,00	10 000,00	35 000,00	25 000,00	80 000,00	30 000,00	80 000,00	25 000,00	10 000,00	215 000,00	230 000,00	755 000,00
Autres ressources	110 000,00	150 000,00	68 000,00	120 000,00	148 000,00	350 000,00	110 000,00	50 000,00	150 000,00	120 000,00	90 000,00	185 000,00	1 651 000,00
Ressources	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement de l'actif par l'Etat													
Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat													
Autres ressources													
Autres encaissements (opérations gérées en comptes de tiers)	22 000,00	30 000,00	13 680,00	24 000,00	29 600,00	70 000,00	22 000,00	10 000,00	30 000,00	24 000,00	18 000,00	37 000,00	330 200,00
TVA encaissée	22 000,00	30 000,00	13 680,00	24 000,00	29 600,00	70 000,00	22 000,00	10 000,00	30 000,00	24 000,00	18 000,00	37 000,00	330 200,00
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers													
Autres encaissements													
<b>A. TOTAL</b>	<b>364 182,00</b>	<b>467 182,00</b>	<b>318 782,00</b>	<b>448 182,00</b>	<b>428 782,00</b>	<b>777 182,00</b>	<b>408 182,00</b>	<b>417 182,00</b>	<b>432 182,00</b>	<b>381 182,00</b>	<b>700 182,00</b>	<b>709 182,00</b>	<b>5 852 384,00</b>
<b>DECAISSEMENTS</b>													
Charges	333 000,00	433 500,00	305 500,00	422 000,00	406 500,00	543 000,00	388 000,00	399 500,00	410 500,00	366 000,00	628 500,00	680 000,00	5 317 000,00
Personnel	188 000,00	198 500,00	202 500,00	207 000,00	198 500,00	198 500,00	224 000,00	188 500,00	188 500,00	211 000,00	198 500,00	400 000,00	2 639 500,00
Fonctionnement autre que les charges de personnel	125 000,00	230 000,00	100 000,00	200 000,00	205 000,00	340 000,00	150 000,00	200 000,00	210 000,00	140 000,00	415 000,00	270 000,00	2 585 000,00
Intervention (le cas échéant)	10 000,00	5 000,00	3 000,00	15 000,00	3 000,00	4 500,00	15 000,00	1 000,00	2 000,00	15 000,00	15 000,00	10 000,00	88 500,00
Emplois	18 684,33	13 672,33	3 680,33	3 688,33	3 688,33	203 704,33	3 712,33	3 720,33	3 728,33	3 736,33	33 744,33	3 752,33	296 500,00
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	15 000,00	10 000,00				200 000,00					30 000,00		255 000,00
Participations et immobilisations financières													
Remboursements d'emprunts et autres dettes financières	3 684,33	3 672,33	3 680,33	3 688,33	3 688,33	3 704,33	3 712,33	3 720,33	3 728,33	3 736,33	3 744,33	3 752,33	44 500,00
Autres décaissements (opérations gérées en comptes de tiers)	11 250,00	20 700,00	9 000,00	18 000,00	18 450,00	30 600,00	13 500,00	18 000,00	18 600,00	12 600,00	37 350,00	24 300,00	232 650,00
TVA décaissée	11 250,00	20 700,00	9 000,00	18 000,00	18 450,00	30 600,00	13 500,00	18 000,00	18 600,00	12 600,00	37 350,00	24 300,00	232 650,00
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers													
Autres décaissements													
<b>B. TOTAL</b>	<b>362 914,33</b>	<b>467 872,33</b>	<b>318 180,33</b>	<b>443 688,33</b>	<b>428 646,33</b>	<b>777 304,33</b>	<b>406 212,33</b>	<b>421 220,33</b>	<b>433 120,33</b>	<b>382 336,33</b>	<b>689 594,33</b>	<b>708 052,33</b>	<b>5 849 150,00</b>
<b>(2) SOLDE DU MOIS = A - B</b>	<b>1 287,67</b>	<b>-680,33</b>	<b>601,67</b>	<b>2 463,67</b>	<b>1 135,67</b>	<b>-122,33</b>	<b>2 689,67</b>	<b>-4 038,33</b>	<b>-846,33</b>	<b>-1 154,33</b>	<b>587,67</b>	<b>1 129,67</b>	<b>3 234,00</b>
<b>SOLDE CUMULE (1) + (2)</b>	<b>1 751 287,87</b>	<b>1 750 577,33</b>	<b>1 751 178,00</b>	<b>1 753 672,67</b>	<b>1 754 806,33</b>	<b>1 754 686,00</b>	<b>1 757 656,67</b>	<b>1 753 617,33</b>	<b>1 752 671,00</b>	<b>1 751 516,67</b>	<b>1 752 104,33</b>	<b>1 753 234,00</b>	



**TABLEAU 8**  
**Opérations pluriannuelles - prévision**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des engagements (facultatif), des charges ou immobilisations et des prévisions de ressources

**A - Prévision d'engagements (facultatif) et de charges ou immobilisations (obligatoire)**

Opération	Nature	Coût total de l'opération (1)	Engagements exécutés les années antérieures à N*	Engagements nouveaux prévus en N*	TOTAL des engagements exécutés ou prévus en N* (4) = (2) + (3)	Charges/Immo exécutés les années antérieures à N (5)	Charges/Immo nouveaux prévus en N (6)	TOTAL des charges/Immo exécutés ou prévus en N (7) = (5) + (6)	Engagements prévus en N+1* (8)	Charges/Immo prévus en N+1 (9)	Engagements prévus en N+2* (10)	Charges/Immo prévus en N+2 (11)	Engagements prévus > N+2* (12)	Charges/Immo prévus > N+2 (13)
Op. 1	Personnel													
	Fonctionnement													
	Intervention													
	Investissement													
	<b>Total Op. 1</b>													
Op. 2	Personnel													
	Fonctionnement													
	Intervention													
	Investissement													
	<b>Total Op. 2</b>													
	<b>Si total personnel</b>													
	<b>Si total fonctionnement</b>													
	<b>Si total intervention</b>													
	<b>Si total investissement</b>													
	<b>TOTAL</b>													

\* Facultatif

**B - Prévisions de ressources (obligatoire)**

Opération	Nature	Prévision de l'opération (14)	Prévision N	
			Ressources années antérieures à N (15)	Ressources prévues en N (16)
Op. 1	Financement de l'Etat*			
	Autres financements publics**			
	Autres financements***			
	<b>Total Op. 1</b>			
Op. 2	Financement de l'Etat*			
	Autres financements publics**			
	Autres financements***			
	<b>Total Op. 2</b>			
	<b>Si total financement de l'Etat</b>			
	<b>Si total autres financements publics</b>			
	<b>Si total autres financements***</b>			
	<b>TOTAL</b>			

\* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée

\*\* Autres financements publics

\*\*\* Recettes propres



**Relative à l'approbation du Budget Initial 2020**

Les Membres élus de la Chambre d'agriculture du Jura, réunis en Session le 29 novembre 2019,

**Présents :**

Monsieur Alpy Jean-Baptiste  
Monsieur Bongain Cédric  
Monsieur Buchet Christophe  
Monsieur Druot Eric  
Monsieur Ferreux Emmanuel  
Madame Grossiord Elise  
Monsieur Lavrut François  
Madame Michaud Sylvie  
Madame Patenat Marianne  
Monsieur Rizzi Emmanuel  
Monsieur Vultton Patrick

Madame Bailly Isabelle  
Monsieur Bourgeois Patrick  
Monsieur Camuset Alexandre  
Monsieur Duquet Vincent  
Monsieur Gérard Christian  
Monsieur Guillot Rémy  
Monsieur Louis Jacques  
Monsieur Moyne Gilbert  
Madame Poncet Lucie  
Monsieur Salve Nicolas

**Absents ou Excusés :**

Monsieur Bailly Franck  
Monsieur Blondeau Olivier  
Madame Duc Carmel  
Monsieur Jouffroy Jean  
Monsieur Perrod Emmanuel  
Monsieur Perrot Frédéric  
Monsieur Schouwey Emmanuel

Madame Banderier Yevgeniya  
Monsieur Bouillet Mathias  
Monsieur Gros Jean-Pierre  
Monsieur Mougeot Patrick  
Monsieur Perrodin Nicolas  
Monsieur Poncet Sylvain  
Monsieur Sode Yves

- Délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en respect du quorum nécessaire pour ce faire,

-APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE du projet de Budget Initial de l'exercice 2020 pour la Chambre d'agriculture,

**ADOPTENT** le Budget Initial 2020 :

➤ DECIDENT d'approuver les éléments suivants :

**BUDGET INITIAL 2020 - CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA**  
**COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL**

CHARGES		PRODUITS	
Personnel	2 633 500	Subventions de l'Etat	398 083
<i>dont charges de pensions civiles</i>		Fiscalité Affectée (Imposition)	2 726 184
Fonctionnement autre que les charges de personnel	2 953 890	Autres subventions	776 328
Intervention (subventions)	113 525	Autres produits Dont prestations	1 650 495
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>5 700 915</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>5 551 090</b>
<b>Résultat prévisionnel bénéfice (3) = (2) - (1)</b>		<b>Résultat prévisionnel perte (4) = (1) - (2)</b>	<b>149 825</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>5 700 915</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>5 700 915</b>

**BUDGET INITIAL 2020- CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA**  
**CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**

<b>Résultat prévisionnel de l'exercice : bénéfice (+ 3) ou perte (- 4)</b>	<b>- 149 825</b>
<b>+ Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions</b>	<b>70 000</b>
<b>- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	<b>-</b>
<b>+ Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés</b>	<b>-</b>
<b>- Produits de cession d'éléments d'actifs</b>	<b>-</b>
<b>- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</b>	<b>-</b>
<b>= Capacité d'autofinancement (+ CAF) ou Insuffisance d'autofinancement (- IAF)</b>	<b>- 79 825</b>

**BUDGET INITIAL 2020 - CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA**  
**ETAT PREVISIONNEL DE L'EVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE EN DROITS CONSTATES**

EMPLOIS		RESSOURCES	
Insuffisance d'autofinancement (IAF)	79 825	Capacité d'autofinancement (CAF)	
Investissements	321 500	Financement de l'actif par l'Etat	
Subvention d'Investissement		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	
Remboursement des dettes financières		Autres ressources	
	42 850	Augmentation des dettes financières	
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>444 175</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	
<b>Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)</b>		<b>Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5) - (6)</b>	<b>444 175</b>

Ainsi délibéré,

FAIT A LONS LE SAUNIER, le 29 novembre 2019

Le Président de la Chambre d'agriculture d  
Jura



Vote :	
Membres Élus présents :	21
Membres Élus votants :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstention :	0



**Relative à la délégation de la session au Bureau en  
matière budgétaire**

Les Membres élus de la Chambre d'agriculture du Jura, réunie en Session le 29 novembre 2019, délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

VU l'article D 511-76 du code rural et de la pêche maritime, créé par décret n° 2011-596 du 25 mai 2011 – art. 2

**DECIDENT**

de donner pouvoir au Bureau de se prononcer en ses lieu et place sur toute modification du budget général proposée par le président, pendant l'Intervalle des Sessions.

Les décisions de modification du budget général, prises par le Bureau en lieu et place de la Session, seront présentées lors de la Session plénière suivante.

Cette délégation de pouvoirs sera mentionnée dans chaque décision de modification qui sera soumise à l'approbation du préfet.

Ainsi délibérée,

FAIT A LONS LE SAUNIER, le 29 novembre 2019

Le Président de la Chambre d'Agriculture du Jura

François LAVRUT

Vote :	
Membres Élus présents :	21
Membres Élus votants :	21
Pour :	21
Contre :	
Abstention :	0





## Relative aux baux et locations d'immeuble

Les membres élus de la Chambre d'agriculture du Jura, réunie en Session le 29 novembre 2019, délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

VU l'article D 511-54-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime,

**DECIDENT** de valider :

Les locations des bureaux en propriété de la Chambre d'Agriculture du Jura au profit des organismes suivants :

- ✓ **ADEFOR 39** : 25m<sup>2</sup> au 455 rue du Colonel de Casteljau 39000 LONS LE SAUNIER
- ✓ **CRPF FC** : 26m<sup>2</sup> au 455 rue du Colonel de Casteljau 39000 LONS LE SAUNIER et 11.77m<sup>2</sup> au 3 rue Victor BERARD 39300 CHAMPAGNOLE
- ✓ **JA 39** : 16m<sup>2</sup> au 455 rue du Colonel de Casteljau 39000 LONS LE SAUNIER
- ✓ **RESEAU CUMA FC** : 24m<sup>2</sup> au 455 rue du Colonel de Casteljau 39000 LONS LE SAUNIER
- ✓ **ADFP** : 73.5m<sup>2</sup> au 455 rue du Colonel de Casteljau 39000 LONS LE SAUNIER
- ✓ **GP SERVICES** : 18m<sup>2</sup> au 455 rue du Colonel de Casteljau 39000 LONS LE SAUNIER
- ✓ **SOELIS** : 132.33m<sup>2</sup> au 455 rue du Colonel de Casteljau 39000 LONS LE SAUNIER
- ✓ **SOLIDARITE PAYSANS 39** : 23m<sup>2</sup> au 455 rue du Colonel de Casteljau 39000 LONS LE SAUNIER
- ✓ **ASIAJ** : 95.5m<sup>2</sup> au 455 rue du Colonel de Casteljau 39000 LONS LE SAUNIER
- ✓ **COFORET** : 29.04 m<sup>2</sup> au 3 rue Victor BERARD 39300 CHAMPAGNOLE
- ✓ **SOCIETE DE VITICULTURE DU JURA** : 24 m<sup>2</sup> au 455 rue du Colonel de Casteljau 39000 LONS LE SAUNIER

Et **AUTORISENT** le Président à signer tous les documents afférents aux baux.

Ainsi délibérée,

FAIT A LONS LE SAUNIER, le 29 novembre 2019

Le Président de la Chambre d'Agriculture du Jura

François LAVRUT

Vote :	
Membres Élus présents :	21
Membres Élus votants :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstention :	0





**Relative aux Immobilisations Inscrites au budget Initial 2020**

Les Membres élus de la Chambre d'agriculture du Jura, réunie en Session le 29 novembre 2019, délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

➤ **ADOPTENT** la procédure de gestion des immobilisations inscrites au Budget Initial 2020 :

1) Seuil d'immobilisation :

Sont considérées comme immobilisations et imputées à ce titre à l'actif du bilan les biens meubles acquis d'une valeur supérieure à 500€ Imputés (HT+ Tva non récupérable).

2) Durées d'amortissement :

Les durées d'amortissement sont définies ainsi qu'il suit, selon la nature de l'immobilisation :

NATURE DE L'IMMOBILISATION	DUREE (en année)
Concessions, Brevets, Licences, Logiciels informatiques	3
Autres Immobilisations incorporelles	1
Constructions, Bâtiments	50
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5
Matériels industriels, techniques et outillage	3
Matériel de transport, Véhicules	5
Matériel de bureau et informatiques	3
Mobilier de bureau	5

3) Sortie des actifs :

Les biens hors d'usage, sont sortis de l'actif chaque année, au vu d'un état nominatif établi par l'Agent Comptable et visé de l'ordonnateur.

Les procédures comptables sont définies par l'Instruction Comptable Commune applicable aux Chambres d'Agriculture.

Ainsi délibérée,

FAIT A LONS LE SAUNIER, le 29 novembre 2019

Le Président de la Chambre d'Agriculture du Jura

François LAVRUT

Vote :	
Membres Élus présents :	21
Membres Élus votants :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstention :	0





**Relative à la demande de remise gracieuse  
présentée par les agents comptables**

Les Membres élus de la Chambre d'agriculture du Jura, réunie en Session le 29 novembre 2019, délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

VU le paragraphe IX de l'article 60 modifié de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963

VU l'article 8 à 11 du décret n°2008-228 du 5 Mars 2008 relatif à la constatation et à l'apurement des débits des comptables publics

VU l'arrêté du 12 février 2015 portant déconcentration des actes relatifs à la constatation et à l'apurement des débits des comptables publics.

VU le rapport de la cour des comptes R – 2019 – 1161-1 sur les exercices comptables de 2013 à 2016

Vu le jugement final n°S 2019-2712 rendu le 22-11-2019

CONSIDERANT le tableau suivant des débits mis à la charge des différents agents comptables

	Subvention exceptionnelle	Frais de déplacement des élus	Frais de déplacement des salariés	Total
Guy Pietrlga		401,3	4039,81	4441,11
Jean-luc Lavler	1500	1882	13567,66	16949,66
Olivier Remy		344,2	8037,28	8381,48
<b>Total</b>	<b>1500</b>	<b>2627,5</b>	<b>25644,75</b>	<b>29772,25</b>

CONSIDERANT que les dépenses de subvention exceptionnelle et de frais de déplacements sont des dépenses réellement et valablement engagées par l'ordonnateur de la Chambre d'agriculture du jura

CONSIDERANT que les agents comptables se sont couverts par des assurances de responsabilité liées à leur fonction,

## DECIDENT

### Article 1

De donner un avis favorable à la demande de remise gracieuse totale de Messieurs Guy PIETRIGUA, Jean-luc LAVIER et Olivier REMY successivement Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture du Jura sur la période des exercices 2013 à 2016 jugés pour la cour des comptes. Les Membres élus de la Chambre d'agriculture du Jura, réunis en Session le 29 novembre 2019,

Ainsi délibérée,

FAIT A LONS LE SAUNIER, le 29 novembre 2019

Le Président de la Chambre d'Agriculture du Jura

François LAVRUT



Vote :	
Membres Élus présents :	21
Membres Élus votants :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstention :	0